



**HAL**  
open science

## Grade Master - Diplôme de formation approfondie en pharmaceutiques

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un grade master. Grade Master - Diplôme de formation approfondie en pharmaceutiques. 2016, Université d'Auvergne - UDA. hceres-02041990

**HAL Id: hceres-02041990**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041990>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation  
Formation conduisant à un diplôme  
conférant le grade de master

Diplôme de formation approfondie en  
sciences pharmaceutiques

- Université d'Auvergne - UdA

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Evaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences, technologies, santé

Établissement déposant : Université d'Auvergne - Uda

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques (DFASP) est une formation en deux ans, DFSAP1 (1<sup>ère</sup> année) et DFSAP2 (2<sup>ème</sup> année). LE DFSAP1 est constitué d'un enseignement commun, d'un stage de formation d'application en officine, d'une unité d'enseignement (UE) optionnelle de pré-orientation professionnelle et d'un enseignement spécifique à l'orientation. Le DFSAP2 est une année hospitalo-universitaire correspondant à l'orientation choisie par l'étudiant : orientation officine, orientation industrie-recherche ou orientation pharmacie hospitalière-biologie médicale-recherche.

## Synthèse de l'évaluation

Les deux années du DFASP de l'Université d'Auvergne - Uda sont bien structurées. L'organisation du cursus et des unités d'enseignement (UE) et les informations données aux étudiants sur les connaissances attendues à l'issue de la formation sont très satisfaisantes. Les données concernant les modalités pédagogiques sont claires et apparaissent rigoureuses et cohérentes. Les dispositifs d'acquisition des compétences font appel à des méthodes pédagogiques innovantes.

Les trois filières sont bien différenciées :

- La filière officine bénéficie de liens très développés avec les professionnels officinaux et de relations formalisées avec le conseil régional de l'ordre des pharmaciens et l'association des maîtres de stage.

- La filière industrie bénéficie de partenariats académiques particulièrement développés offrant la possibilité aux étudiants de réaliser des parcours de type double-diplôme.

- Concernant la filière internat, l'organisation de l'examen de l'UE d'orientation à la pharmacie hospitalière-biologie médicale-recherche sous la forme du concours de l'internat est de nature à favoriser la réussite au concours de l'internat. Toutefois, le dispositif de réorientation des étudiants en échec au concours de l'internat mérite d'être évalué.

Concernant la 2<sup>ème</sup> année du DFA (Diplôme de formation approfondie), l'organisation et le suivi des stages hospitaliers sont bien définis avec un pilotage par un collège d'enseignement pharmaceutique hospitalier.

La formation à la recherche bénéficie d'une organisation clairement définie. Toutefois, peu d'étudiants semblent poursuivre leurs études vers une thèse d'université.

Les échanges internationaux sont de qualité mais ne concernent qu'un nombre très réduit d'étudiants et mériteraient d'être encouragés quantitativement.

Le pilotage de la formation s'appuie sur des responsabilités pédagogiques des UE clairement définies et une évaluation des enseignements et des stages par les étudiants bien en place. Par contre, on peut regretter le manque de données de suivi et d'analyse du devenir des étudiants à l'issue du DFA. La mise en place des conseils de perfectionnement doit être l'occasion de poursuivre la dynamique d'évaluation et d'amélioration.

### Points forts :

- Le DFA apparaît bien structuré avec une organisation clairement définie, des parcours bien différenciés et une bonne coordination des enseignements.

- Les relations avec les milieux professionnels sont bien en place et profitent à la formation des étudiants.
- Des dispositifs pédagogiques innovants sont en place.

Points faibles :

- Il manque des données de suivi des étudiants à l'issue du DFA.
- Le temps de stage d'application en officine apparaît relativement faible.
- Les conseils de perfectionnement n'étaient pas en place lors du dépôt du dossier (transmis par l'établissement).

Conclusions :

Le travail et la réflexion pédagogique pour le DFA apparaissent comme réussis et aboutis et il ne peut qu'être souhaité que cette dynamique positive soit poursuivie.

Le lien entre les enseignements et la pratique professionnelle fait l'objet d'une attention particulière avec de nombreux partenariats développés avec les milieux professionnels. Cette démarche pourrait être encore améliorée en augmentant le temps consacré au stage d'application en officine.

La maquette apparaît bien structurée. La mise en place des conseils de perfectionnement doit être l'occasion de réévaluer le dispositif en place. Une analyse du devenir des étudiants à l'issue du DFA serait utile à la démarche d'autoévaluation du dispositif.

## Analyse

| OBJECTIFS DE LA FORMATION ET MODALITES PEDAGOGIQUES             |   |
|---|---|
| 1- Structure générale et modalités pédagogiques                 | <p>L'organisation du cursus, les UE, les modalités pédagogiques, et les informations données aux étudiants sur les connaissances attendues à l'issue de la formation sont très satisfaisantes.</p> <p>Les données sont détaillées, précises, claires et apparaissent rigoureuses et cohérentes.</p> <p>Comme pour le DFG (Diplôme de formation générale), l'UE pharmacie hospitalière-biologie médicale-recherche ne répond pas à l'objectif de découverte d'une orientation professionnelle avec la seule présentation des activités du biologiste hospitalier.</p> <p>L'organisation de l'examen de l'UE d'orientation à la pharmacie hospitalière-biologie médicale-recherche sous la forme du concours de l'internat est de nature à favoriser la réussite au concours de l'internat.</p> <p>On peut s'interroger sur la pertinence d'une réorientation directe en 6<sup>ème</sup> année (officine) des étudiants en échec à l'internat sans avoir suivi les enseignements spécialisés de DFASP2 (DFASP 2<sup>ème</sup> année).</p> |
| 2- Mutualisations et acquisition des compétences additionnelles | <p>La réflexion sur la mutualisation n'aborde pas la question des enseignements interprofessionnels.</p> <p>La possibilité d'obtenir l'équivalence d'une des UE de pré-orientation professionnelle en validant une UE de 1<sup>ère</sup> année de master est un dispositif de nature à faciliter certains parcours d'étudiants.</p> <p>La participation aux concours nationaux de communication participe également à la dynamique pédagogique de la filière officine.</p> <p>Il est intéressant de noter que plusieurs partenariats permettent aux étudiants de la filière industrie de développer des compétences additionnelles dans différents domaines.</p>  |
| 3- Politique des stages   | <p>La politique des stages est clairement définie.</p> <p>Comme pour le DFG, le temps consacré aux stages en DFASP1 (DFASP 1<sup>ère</sup> année) apparaît relativement limité puisque seule une semaine de stage d'application est rendue obligatoire. Toutefois, il apparaît que le contenu et le suivi de ce stage fait l'objet d'une attention particulière.</p>  |

|  |   |
|--|---|
|  | <p>De plus, l'organisation d'une formation DPC (développement professionnel continu) « maîtrise de stage » est un point très positif de nature à améliorer l'accueil des stagiaires et les liens entre faculté et professionnels maitres de stage.</p> <p>L'organisation et le suivi des stages hospitaliers sont également bien définis avec un dispositif de pilotage fonctionnel qui repose sur un collège d'enseignement pharmaceutique hospitalier. Leur calendrier tient compte de l'organisation de chaque filière.</p>  |
| <p><b>POSITIONNEMENT DANS L'ENVIRONNEMENT SCIENTIFIQUE ET SOCIO-ECONOMICO-CULTUREL</b></p> |   |
| <p>4- Positionnement de la formation</p>   | <p>Le positionnement est tout à fait adapté tant au sein de l'établissement que de la carte régionale. L'environnement professionnel est utilisé de manière positive et bénéfique avec des partenariats développés avec les milieux professionnels. Il existe un dispositif original de contribution au plan de lutte contre la désertification officinale. Les éléments sont clairement présentés et détaillés.</p> <p>La formation à la recherche bénéficie d'une organisation clairement définie. Toutefois, peu d'étudiants semblent poursuivre leurs études vers une thèse d'université.</p>   |
| <p>5- Partenariats</p>   | <p>Les partenariats académiques dans la filière industrie sont particulièrement développés offrant la possibilité aux étudiants de réaliser des parcours de type double-diplôme.</p> <p>Les passerelles mises en place et les différents projets de passerelle constituent autant de partenariats intéressants.</p> <p>Le diplôme universitaire <i>Procédés pharmaceutiques</i> porté par la faculté de pharmacie et ouvert aux étudiants ayant validé la 2<sup>ème</sup> année de l'Ecole nationale supérieure de chimie de Clermont-Ferrand est une réalisation récente très positive même si elle ne concerne que 3 ou 4 étudiants.</p> <p>Les liens avec les professionnels officinaux sont très développés avec des relations formalisées avec le conseil régional de l'ordre des pharmaciens et l'association des maitres de stage.</p> <p>Les partenariats de la filière hospitalière reposent essentiellement sur le CHU (centre hospitalier universitaire) de Clermont-Ferrand particulièrement impliqué dans l'accueil des étudiants de l'année hospitalo-universitaire.</p> <p>Les échanges internationaux sont de qualité mais ne concernent qu'un nombre très réduit d'étudiants et mériteraient d'être encouragés quantitativement.</p> |
| <p><b>INSERTION PROFESSIONNELLE ET POURSUITE D'ETUDES</b></p>                              |   |
| <p>6- Eléments concernant la poursuite d'études et l'insertion professionnelle</p>         | <p>Il aurait été intéressant de disposer d'une analyse de l'évolution du taux de réussite au concours de l'internat ainsi que de données sur la réorientation des étudiants en situation d'échec au concours.</p> <p>Concernant la poursuite des études par une thèse d'université, la notion de « relativement rare » est, par essence, très relative et mériterait d'être précisée ou modifiée.</p>   |
| <p><b>PILOTAGE DE LA FORMATION</b></p>   |   |
| <p>7- Eléments du pilotage</p>   | <p>Les responsabilités pédagogiques des UE sont clairement définies.</p> <p>La constitution des équipes pédagogiques, les moyens pédagogiques affectés à la formation, les jurys mis en place sont tout à fait satisfaisants.</p> <p>Les conseils de perfectionnement doivent être mis en place. Leur composition et leurs règles de fonctionnement ne sont pas définies dans le dossier. L'implication des professionnels dans les commissions pédagogiques actuellement en place n'est pas mentionnée.</p> <p>L'évaluation des enseignements par les étudiants est bien en place. Toutefois les mesures prises suite aux évaluations déjà menées n'apparaissent pas clairement dans le dossier.</p>   |

| BILAN DES EFFECTIFS ET DU SUIVI DES ETUDIANTS |  |
|---|--|
| 8- Effectifs et suivi                         | <p>Les données concernant les effectifs et le suivi des étudiants de 4<sup>ème</sup> année et 5<sup>ème</sup> année n'amènent pas de commentaires particuliers.</p> <p>Par contre, l'on regrette le manque de données de suivi des étudiants à l'issue du DFA.</p> |

# Observations de l'établissement



## Observations sur le rapport d'évaluation de la formation

### DIPLOME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES PHARMACEUTIQUES

Numéro de rapport : S3MG170012701

#### 1. Structure générale et modalités pédagogiques

*« On peut s'interroger sur la pertinence d'une réorientation directe en 6<sup>ème</sup> année (officine) des étudiants en échec à l'internat sans avoir suivi les enseignements spécialisés de DFASP2 »*

Nous avons en fait mis en place depuis la rentrée universitaire 2015-2016 une procédure de réorientation vers le parcours officine :

Les étudiants concernés doivent suivre, dès la publication des résultats du concours d'internat, les enseignements théoriques de DFASP1-S2 parcours officine ainsi que ceux de DFASP2-S4 Officine. L'assiduité à 100% à ces enseignements leur permet d'accéder, l'année suivante, à la 6<sup>ème</sup> année Officine.

#### 3. Politique des stages

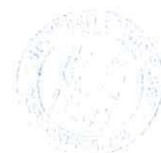
*« Le temps consacré au stage en DFASP1 apparaît relativement limité ».*

Actuellement une seule semaine de stage est proposée, une deuxième semaine pourrait être réalisée, mais compte-tenu de l'emploi du temps, elle devrait avoir lieu pendant les vacances de printemps.

#### 6. Eléments concernant la poursuite d'études et l'insertion professionnelle

*« Concernant la poursuite des études par une thèse d'université, la notion de « relativement rare »... mériterait d'être précisée ou modifiée »*

En l'absence de suivi des étudiants concernés, nous ne pouvons que faire une estimation : de l'ordre de 2 ou 3 étudiants par an.



« Il aurait été intéressant de disposer d'une analyse de l'évolution du taux de réussite au concours de l'internat ainsi que de données sur la réorientation des étudiants en situation d'échec au concours »

Cette analyse est présentée dans le deux tableaux suivants :

#### Taux de réussite au concours d'internat

|                               |                        | 2010-2011 | 2011-2012 | 2012-2013 | 2013-2014 | 2014-2015 |
|-------------------------------|------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Nombre d'inscrits au concours | 5 <sup>ème</sup> année | 27        | 31        | 26        | 23        | 24        |
|                               | 6 <sup>ème</sup> année | 9         | 10        | 11        | 5         | 9         |
| Nombre de reçus au concours   | 5 <sup>ème</sup> année | 10        | 12        | 10        | 8         | 10        |
|                               | 6 <sup>ème</sup> année | 7         | 8         | 11        | 4         | 7         |
| Taux de réussite              |                        | 47,2%     | 48,8%     | 56,8%     | 42,8%     | 51,5%     |

#### Devenir des étudiants non classés l'année N

|                                   |                           | 2010-2011 | 2011-2012 | 2012-2013 | 2013-2014 | 2014-2015 |
|-----------------------------------|---------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Nombre de non classés l'année N   | 5 <sup>ème</sup> année    | 17        | 19        | 16        | 15        | 14        |
|                                   | 6 <sup>ème</sup> année    | 2         | 2         | 0         | 1         | 2         |
| Nombre total année N              |                           | 19        | 21        | 16        | 16        | 16        |
| Devenir des étudiants l'année N+1 | 2 <sup>ème</sup> concours | -         | 10        | 11        | 6         | 11        |
|                                   | Reconversion officine     | -         | 7         | 6         | 9         | 4         |
|                                   | Reconversion industrie    | -         | 1         | 4         | 0         | 1         |
|                                   | Autre                     | -         | 1*        | 0         | 1**       | 0         |
| Nombre total année N+1            |                           | -         | 19        | 21        | 16        | 16        |

\* Passerelle Maïeutique ; \*\* Passerelle Médecine

## 7. Éléments du pilotage

« Les conseils de perfectionnement doivent être mis en place »

Ces conseils ont été mis en place pour l'année universitaire en cours ; leur composition répond aux exigences réglementaires avec notamment l'implication de professionnels.

« Les mesures prises suite aux évaluations déjà menées n'apparaissent pas clairement dans le dossier »

Ces mesures sont explicitées page 32 du dossier DFA.



## 8. Effectifs et suivi

*« On regrette le manque de données de suivi des étudiants à l'issue du DFA ».*

A l'issue du DFASP2 :

- Les étudiants reçus au concours de l'internat, intègrent leur poste : environ 16 %
- Les autres étudiants s'inscrivent en 3<sup>ème</sup> cycle court, dans l'orientation choisie : officine (environ 44%) ou Industrie-Recherche (environ 30 %)

Clermont-Ferrand, le 20/05/2016

Le Président de l'Université d'Auvergne – Clermont I



Professeur Alain ESCHALIER